

Hugues de Vers est le seul seigneur de Riverie de ce nom qui nous soit connu. Après lui cette famille disparaît de la contrée, et c'est avec la plus grande réserve que l'on peut croire la retrouver dans les seigneurs de Gorze et de Germole en Beaujolais, dont la descendance s'éteignit au xvi^e siècle (1).

Pendant les dernières années du xii^e siècle, Riverie était possédée par Pons de Glaine ou de Glenne (*de Glana*). Cette famille, étrangère à notre province, appartenait à la Bourgogne et avait emprunté son nom au château de Glenne, situé près d'Autun. Plusieurs de ses membres furent défenseurs ou avoués (*advocati*) de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun. Pons de Glenne portait ce titre en 1077 et Gauthier de Glenne en 1232 (2).

Quant à Pons de Glenne, seigneur de Riverie, nous ne connaissons de lui que les différends qu'il eut avec Renaud, archevêque de Lyon. Le fier chevalier ne recula point devant la violence; il soutint ses prétentions les armes à la main et détruisa les terres du chapitre. L'Église de Lyon dut subir la loi du plus fort. Mais elle n'oublia point de réclamer plus tard une réparation au successeur de Pons de Glenne (3).

Ce successeur fut Artaud de Roussillon, troisième du nom, qui épousa la fille unique de Pons de Glenne, nommée Alix, laquelle apporta en dot à son époux la terre de Riverie.

De cette seigneurie, nous dit Le Laboureur, dépendaient un grand nombre de vassaux considérables. Les

(1) *Armorial du Lyonnais*, V. de Vert.

(2) *Gallia Christiana*, IV. 382 et 886. — Courtépée. *Description du duché de Bourgogne*. II. 573. — *Congrès archéologique de France*, 17^e session. p. 196.

(3) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 531.